

Contexte – Démarche

- Juin 2016 : annonce des EGA par le Président de la République
- 20 juillet au 21 décembre 2017 : consultation élargie (14 ateliers)
- 24 novembre 2017 : validation en CRC d'une réflexion spécifique à mener à l'échelle de l'Occitanie
- Décembre 2017 : plans de transformation des filières déposés par les interprofessions
- 20 janvier 2018 : consultation écrite des familles professionnelles sur les enjeux régionaux
- 15 février 2018 : présentation des contributions régionales en groupe de travail (GT) du CRC

Les suites du 1^{er} GT

- 1. Point préalable : établir un état des lieux**
(production/commercialisation, dispositifs d'aide, coûts de production)
- 2. Elargir le GT** : Instituts techniques, INRA, semenciers, pôle de compétitivité, aval yc non alimentaire, Intercéréales, Terre Univia
- 3. Identifier les thématiques régionales prioritaires**
- 4. Définir une méthodologie pour la poursuite des travaux**